



Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF)

DEUXIÈME GÉNÉRATION

FORÊTS DE MI-PENTES DU NORD

ZNIEFF de type II
Numéro régional : 0002

Nom des rédacteurs

Karine BARBIN (SREPEN)

Année de description

2008

Année de mise à jour

2008

Actualisation de l'inventaire 2002

Nouvelle zone

DONNÉES GÉNÉRALES

Communes concernées

97400 Saint-Denis

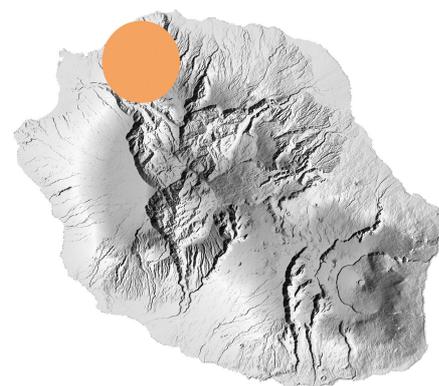
97419 La Possession

Superficie

11 080 ha (dont 7 118 ha de ZNIEFF de type I)

Altitude

0-1 409 m



DESCRIPTION

Ce secteur, dans l'ensemble, assez dégradé, contient encore des surfaces remarquables de végétation primitive, riche en espèces endémiques dont certaines sur la liste rouge de l'UICN. La ZNIEFF recouvre les dernières reliques de forêt semi-sèche de la Réunion, qui est un des milieux qui a le plus souffert des activités humaines et qui est extrêmement raréfié aujourd'hui. Importante diversité biologique.

Certains remparts du secteur sont connus pour être des sites de reproduction d'espèces d'oiseaux indigènes, et les ravines sont des zones de passages pour les oiseaux marins qui nichent au cœur de l'île.

Les zones de mi-pentes sont au cœur à la fois de projets liés à leur conservation (projet ancien de mise en réserve sur la Grande Chaloupe, programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, Espace Naturel Sensible sur la Montagne, ancienne réserve naturelle de la Roche Écrite) mais aussi de projets de développement économique (urbanisation sur le massif de la Montagne.)

24 ZNIEFF de type 1 sont décrites dans le secteur, abritant des reliquats de végétation

caractéristiques de secteurs semi-xérophiles mais aussi de forêt tropicale humide.

CRITÈRES DE DÉLIMITATION

01 Répartition des populations d'espèces de faune et de flore

02 Répartition et agencement spatial des habitats

04 Degré d'artificialisation ou pression d'usage

Commentaire

La zone est par endroit fortement envahie et recouverte de friches.

CRITÈRES D'INTÉRÊT

Patrimoniaux

36 Phanérogames

26 Oiseaux

Fonctionnels

60 Fonction d'habitat pour les populations végétales ou animales

64 Zone particulière liée à la reproduction

61 Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

Complémentaires

81 Paysager

86 Historique

PRESSIONS, MENACES ET RECOMMANDATIONS

91.4 Envahissement d'une espèce

71.0 Prélèvement organisé sur la faune et la flore

51.0 Déboisements

85.0 Incendies

16.0 Équipement sportif et de loisirs

SOURCES

Informateurs

Société d'Études Ornithologiques de la Réunion, 2007 (SALAMOLARD, M.)

Office de l'eau 2008.

Bibliographie

Collectif (ATTIE M., ESPERET J.P., BERNARDO D.) , Étude ornithologique préalable à la création de la Réserve Naturelle de la Grande Chaloupe, Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de l'ENvironnement, 1995, 31p.

DUPONT J., Premier inventaire ZNIEFF, 1980-2000.

Insectarium de la Réunion, Inventaire des Arthropodes aquatiques de la Rivière de Saint Denis, DIREN Réunion, 2001, 51p.

MATHEVON F., Forêt de la Grande Chaloupe (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres), premier aménagement 2006-2015, Office National des Forêt, Réunion, 2006, 70p.

TEYSSEDRE O., Étude de la forêt semi-sèche du massif de la Montagne, Contribution à la conservation et la restauration des écosystèmes menacés du Parc National de la Réunion, Conservatoire du Littoral et Parc National de la Réunion, 2007, 84p.

PICOT F., 2007. - Complément d'information à liste des taxons (flore vasculaire) des ZNIEFF de 1^{ère} génération ; exploitation de Mascarine, système d'information de la flore et des habitats de la Réunion, Contribution à la modernisation de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, Conservatoire Botanique National de Mascarin, Saint-Leu (Réunion), 13 p.

Cartographie

T. CADET, J. DUPONT, M. ROUGET, D. STRASBERG, S. BARET, D. RICHARDSON, R. COWLING, J.-C. NOTTER, E. LAGABRIELLE, Données SIG.

RICHESSE PATRIMONIALE

Habitats indigènes (selon la typologie du code CORINE Biotope DOM TOM)

49.212	Reliques de forêt semi-sèche sur crête ou forte pente (200-600 m)
49.113	Forêt hygrophile de moyenne altitude, sous le vent (700-1100 m)
39.4133	Groupement pionnier à <i>Dicranopteris linearis</i>
87.1938	Fourrés secondaires à <i>Pteridium aquilinum</i>
49.314	Formations à <i>Acacia heterophylla</i>
49.1122	Forêt à <i>Labourdonnaisia calophylloides</i> et <i>Calophyllum tacamahaca</i> au vent
39.4221	Groupement à <i>Stoebe passerinoides</i>
39.4222	Groupement ouvert à <i>Erica reuniensis</i>

Flore déterminante

- Néant -

Faune déterminante

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Statut de protection	Statut UICN	Statut CITES
Mammifère	<i>Mormopterus acetabulosus</i>	Petit molosse	Endémique Réunion et Maurice	Protégé par arrêté du 17 février 1989 ?	Vulnérable	-
Oiseaux	<i>Aerodroma (Collocalia) francica</i>	Salangane des Mascareignes	Endémique Réunion et Maurice	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Quasi menacé	-
	<i>Butorides (Ardeola) striatus rutenbergi</i>	Héron strié / Butor	Indigène Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	-
	<i>Circus maillardi</i>	Busard de Maillard /	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17	En danger	II-B

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Statut de protection	Statut UICN	Statut CITES
		Papangue		février 1989		
	<i>Gallinula chloropus pyrrhorrhoa</i>	Gallinule poule d'eau	Indigène Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	-
	<i>Hypsipetes borbonicus</i>	Bulbul de la Réunion / Merle péi	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	-
	<i>Pterodroma barau</i>	Pétrel de Barau	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	En danger	-
	<i>Puffinus lherminieri bailloni</i>	Puffin de Baillon / Fouquet	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	-
	<i>Saxicola tectes</i>	Tarier de la Réunion / Tec-tec	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	-
	<i>Terpsiphone bourbonnensis</i>	Terpsiphone de Bourbon / Oiseau la vierge	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	III-C
	<i>Zosterops olivacea</i>	Oiseau vert	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Préoccupation mineure	-
Reptile	<i>Phelsuma borbonica</i>	Lézard vert	Endémique Réunion	Protégé par arrêté du 17 février 1989	Non évalué	II-B
Insectes	<i>Coenagriocnemis reuniensis</i>	-	Endémique Réunion	-	Non évalué	-
	<i>Antanartia borbonica borbonica</i> Hübner	Vanesse de Bourbon / Vanesse de l'Obétie	Endémique Réunion	Protégée par arrêté du 19 novembre 2007	Non évalué	-
	<i>Euploea goudotii Boisduval</i>	Euploée de Goudot	Endémique Réunion	-	Non évalué	-
	<i>Neptis dumetorum Boisduval</i>	Sylvain de Dumet / Sylvain de la Réunion	Endémique Réunion	-	Non évalué	-
	<i>Papilio phorbanta</i> Linné	Papillon la Pâtur	Endémique Réunion	Protégée par arrêté du 19 novembre 2007	Vulnérable	-
	<i>Theila guillermetorum</i>	-	-	-	Non évalué	-
	<i>Theila reunionalis</i>	-	-	-	Non évalué	-

